

Comment gérer, dynamiser et revivifier les SEL et le JEU

SEL = Système d'Échange Local. JEU = Jardin d'Échange Universel

Texte de Daniel Fargeas, 66600 Vingrau, tél. 04 68 29 40 89, nov. 2001. Vos suggestions sont bienvenues

Sommaire

1)- Généralités

- a)- Argent et monnaie sont synonymes
- b)- Dans le monde rural une comptabilité en heures vaut monnaie. en heure vaut monnaie.
- c)- L'émergence des monnaies sociales.
- d)- L'unité est un droit de consommer.

2)-Les premiers pas dans le JEU

3)- La gestion des unités.

- a) Pourquoi les soldes négatifs sont dangereux pour l'équilibre du réseau.
- b) La fonction comptabilité
- c)- La comptabilité personnelle par feuille ou carnet de compte personnel.
- d)- La gestion par plafond
- e)- Le transfert des unités du SEL vers le JEU
- f)- Les puits sans fond
- g) La destruction des unités doit suivre la mort des richesses
- h) Des phénomènes de compensation
- i) Le point zéro marque-t-il une position d'équilibre entre production et consommation ?

4) La gestion de la "richesse"

- a) la richesse globale du groupe ne se développe pas automatiquement à chaque échange.
- b) assurance et sécurité.
- c) Assurance "responsabilité civile" et échanges compensés.

5) Les autres formes de gestion dans les SEL et le JEU

- a)- Les principaux secteurs d'activité d'un réseau d'échanges.
- b)- La gestion des membres
- c)- La gestion du bulletin de liaison.
- d)- La gestion des rencontres et des bourses d'échange.
- e)- La gestion de la paperasse, les règles...
- f)- La gestion des communications

dans les groupes de décision.

- g) Les réseaux d'échange dans les pays pauvres.

6) Les nouvelles règles d'attribution sur un territoire dépourvu de réseau d'échange ou occupé par un réseau en bonne santé.

- a)- Une gratification individuelle.
- b)- Attribution sous forme de bourse
- c)- Attribution par programmes.
- d)- Attribution proportionnelle.
- e)- Le revenu d'existence (crédit social).

7) La philosophie du JEU.

Conclusion : les SEL et le JEU sont complémentaires.

Annexes

- a)- JEU et vie itinérante. une vision présentée sur Internet.
- b)- Comment est né le JEU.
- c) Fable du chèque de 100 dollars
- d) Fable de l'aubergiste et du voyageur
- e) Documents sur l'argent, pour approfondir.

1) Généralités

Pourquoi les SEL en France sont-ils en déclin aujourd'hui? Pourquoi le magnifique enthousiasme des premiers jours est-il retombé? Quelles erreurs avons-nous commises? Pouvons-nous trouver des réponses dans l'exemple des réseaux étrangers les plus performants tels que ceux construits sur le modèle Ithaca (au nord de New York) ou le réseau global d'Argentine?

Des SEListes commencent à poser une saine question: comment dynamiser et revivifier les SEL? Une nouvelle participante du JEU demande même à rencontrer des partenaires pour relancer le SEL-JEU de sa région. Les Systèmes d'Échange locaux (SEL) et le JEU sont très semblables aux autres mouvements de revendication, de reprise du pouvoir de l'individu, d'affirmation de sa souveraineté, sur sa santé, son éducation, son sexe, sa langue, sa sexualité, son droit à la

terre...

a) Argent et monnaie sont synonymes, à une nuance près. Les anglophones emploient le même mot "Money". En France on hésite. Aux éditions du Seuil, en février 99 est publié un livre très intéressant écrit par un groupe d'universitaires: "*Les Systèmes d'échange local, une économie sans argent*". Si l'on se contente de lire le titre on se dit que les SEL ne font pas d'argent. Mais si l'on commence à regarder ce que contient l'ouvrage, on constate que ce titre est tout de suite démenti par le chapitre 6: "Un retour paradoxal de la qualité monétaire." Régulièrement, aussi, les journalistes titrent leurs articles en opposant SEL et argent. L'argent est-il tabou en France?

Aux États-unis, on a un point de vue plus aimable sur l'argent. Dans les années 30 aux États-Unis et en Europe, des systèmes d'échange locaux sont nés pour faire face aux carences ou aux crises du système monétaire dominant. Dans la ville d'Ithaca, en 1993, naît le réseau "Ithaca Money", c'est son nom. Le mot monnaie ou argent est affiché dès l'entrée. Ce réseau d'échange d'Ithaca revendique donc le droit de faire de l'argent. Plus près de nous en Suisse, deux artisans font face au manque d'argent chronique et s'associent pour échanger entre eux. Il fondent en 1934 le réseau WIR avec un véritable statut de banque. Les écritures en unités WIR et en Francs suisses peuvent être passées sur la même formule de chèque. Ce réseau est toujours très prospère et regroupe aujourd'hui le 1/3 des artisans ou petites entreprises suisses, soit près de 60.000 adhérents. Des mensuels en français ou en allemand sont publiés et une grande foire annuelle est organisée. Les réseaux d'échange font de l'argent, c'est une évidence... Certains sont constitués d'entreprises commerciales comme les Barter Club et d'autres à vocation sociale comme les Time Dollars sont reconnus comme tels par l'administration américaine des Impôts et donc exemptés de toute imposition.

b) Dans le monde rural une comptabilité en heures vaut monnaie.

Depuis toujours, les paysans échangent leurs services en heures de travail. Dans les années 50-70 dans mon village de Vingrau on échangeait encore en unités-jours ou unités-heures. Un ouvrier pouvait occuper une maison avec sa famille en échange de 3 à 4 jours de travail par mois d'occupation. C'était bien une monnaie comptable, mais personne n'en avait conscience. Les SEL, les réseaux d'échange reprennent cette tradition et le JEU propose de reconnaître l'échange comme un droit fondamental et inconditionnel de l'individu, un droit de naissance.

c) L'émergence des monnaies sociales ou associatives.

Les comptes que nous tenons, dans les SEL représentent une monnaie comptable, une monnaie associative. Soyons fier de faire de l'argent associatif, ou convivial, ou local, ou de la "monnaie de secours" (terme employé dans les réseaux Time Dollars). Bernard Lietaer dans son livre "The future of Money" (Edition Random House à Londres) pense même que les "monnaies de complément" pourraient sauver le monde.

Montrons nous à la hauteur en gérant nos réseaux d'échange dans une véritable stabilité monétaire, ne nous laissons pas paralyser par le tabou de l'argent. En effet, tout accord entre deux personnes, suffisamment précis pour être reconnu par un tiers, c'est déjà de la monnaie, c'est déjà de l'argent. Les réseaux d'échange, c'est de l'argent associatif. Si nous ne nous occupons pas de cette fonction "monnaie", si nous négligeons d'exercer notre attention sur ce secteur, si nous ne revendiquons pas notre droit sur l'exercice libre de l'échange, ne nous étonnons pas que les banquiers s'en occupent à notre place. Sous l'effet d'une torpeur millénaire ou d'une frivolité peut-être entretenue par les bénéficiaires de notre inconscience, nous laissons quelques personnes faire la monnaie à notre place, puis nous protestons quand nous manquons d'être étonnés. Quelle naïveté! Quelle perte de temps. Remercions-les plutôt de nous secouer de notre endormissement et mettons-nous au travail, reprenons la situation en main.

d) L'unité d'échange...

...est un droit de consommer un bien ou un service pour une valeur déterminée.

C'est comme un ticket de bus qui donne le droit de consommer du bus pendant une heure ou un jour. Le ticket de bus n'a de valeur que si les bus roulent. Si les bus sont en grève, ou délabrés ou trop rares, il faut tout de même aller à pied et les tickets ne valent plus rien. L'unité, comme le ticket, n'a de valeur que s'il y a une richesse en face. Le ticket de bus affiche la valeur d'une heure de bus et l'unité du réseau local affiche la valeur d'une minute. Ça ne les empêche pas de perdre tout de même leur valeur si la richesse n'est pas au rendez-vous. Il y a donc une valeur affichée et une valeur réelle et fluctuante.

Si l'on considère le réseau dans son ensemble, la somme des unités représente la valeur de la somme des richesses disponibles. L'unité perd donc sa valeur si le nombre d'unité augmente face à une richesse disponible stable, ou si la richesse diminue face à une quantité d'unité stable, ou encore si les richesses ne grandissent pas aussi vite que les unités.

Pour garder une valeur stable à cette unité de valeur, il va falloir gérer le nombre des unités donc voir comment elles naissent et meurent et comment naissent et meurent les richesses (les biens et services et enthousiasmes générateurs des services à échanger).

Quand nous obtenons un crédit, nous recevons un droit de consommer. Mais la valeur de ce crédit ne peut venir que d'une richesse apportée au réseau. Le ticket de bus tire sa valeur des bus en état de circuler. Une promesse n'apporte pas une caution suffisante, ce n'est qu'une richesse imaginaire, virtuelle, puisque ce mot est à la mode. Une unité de crédit ne tire sa valeur que de la parcelle de richesse stable injectée dans la communauté. La somme de tous les crédits représente la valeur de toutes les richesses stables de la communauté. Ce n'est pas une formule abstraite. C'est ainsi que ça se passe. Quand nous créons un crédit il faut également produire et injecter une richesse en même temps dans ce réseau.

Et quand je dis "stable" cela signifie une richesse qui ne va pas s'user immédiatement.

2) Les premiers pas dans le JEU

L'exercice de l'échange est inconditionnel (voir chapitre 7 La philosophie du JEU). Chacun peut immédiatement entrer dans le JEU en

rendant un service à quelqu'un qui s'y trouve déjà et qui lui donnera quelques unités en échange de ce service. Ces unités seront notées sur la feuille ou le carnet de compte.

La feuille et le carnet sont des documents très semblables, seul le format change. La feuille est plus facile à photocopier et distribuer mais demande à être reliée dans un classeur de même format A4. Pour quelqu'un qui se promène toujours avec des tas de papiers, c'est pas gênant. Le carnet du format d'un carnet d'épargne a un look plus ludique et se loge plus facilement dans une poche ou un sac. Le carnet est par contre un peu plus difficile à reproduire et façonner que la feuille, puisqu'il faut photocopier une feuille A3 recto-verso. Il faut plier cette feuille puis coudre le cahier et enfin coller une couverture en carton léger. Vous avez la possibilité d'acheter un modèle de ce carnet (voir en fin de ce texte).

L'évaluation de l'échange se fait de gré à gré avec notre partenaire. Cette négociation peut durer une seconde, être légère et symbolique ou prendre beaucoup plus de temps et de réflexion. On peut se guider sur le cours pratiqué autour de nous, il suffit de se renseigner à l'avance. On peut également aussi faire un cadeau. Si nous voulons immortaliser l'échange et noter les coordonnées de notre nouvel ami nous pouvons noter un échange zéro sur le carnet. Pour un accord important (de plus de 1000 unités) il peut être intéressant d'écrire un descriptif (en double exemplaire, signé par chacun) de l'accord en précisant les attentes respectives des 2 partenaires et les caractéristiques des objets ou services échangés. Lorsqu'on dispose d'un tel document, il est beaucoup plus facile de demander une médiation (un arbitrage) et éventuellement d'annuler ou rectifier l'accord, si les attentes notées sur le papier sont démenties par les faits.

L'assurance pour les gros chantiers. Ce point est traité au chapitre 4 b et c: "Assurance responsabilité civile".

Par correspondance

3) La gestion des unités

a) Pourquoi les soldes négatifs ou débits" sont-ils dangereux pour la santé des SEL et du JEU ?

Dans un SEL classique (copié sur le modèle des LETS), les signes, les unités, les "crédits", naissent des signes "débits" par un effet de miroir. C'est le principe

même des SEL. Mais la richesse ne naît pas automatiquement avec ces signes.

Un crédit, un solde positif, est un droit de consommer après avoir produit. C'est la promesse d'un bénéfice personnel en compensation d'un service rendu.

Un débit, un solde négatif, est un droit de consommer avant d'avoir produit. C'est aussi une dette, un devoir de rendre une richesse équivalente à ce que nous avons consommé.

Les gestionnaires des SEL ont sous-estimé le danger de faire des dettes. Ils n'ont jamais proposés que les capacités de remboursement des débiteurs soient évaluées. Au contraire il a été souvent rappelé que nous devons dépasser notre réticence habituelle à contracter une dette. Le système SEL mutualise le risque que ce pari ne soit pas tenu. Pendant des années nous ne nous sommes pas posé la question de savoir s'il y avait un risque pour l'ensemble de la communauté. C'est seulement vers 1996, au bout de deux ans de fonctionnement que des débiteurs impénitents (avec près de 15.000 et 20.000 unités de débit chacun) commencent à être exclus du SEL Pyrénéen. Maintenant (en janv. 2001, 5 ans après la fondation du SEL en déc. 94) on s'aperçoit, toujours dans le SEL Pyrénéen, que la somme des débits de tous ces débiteurs, petits et grands, atteint près de 250.000 unités. Malgré toute leur vigilance les animateurs de ce SEL ont laissé creusé un trou de 250 00 unités

Quand deux partenaires d'un SEL démarrent à zéro, celui qui donne une vieille bicyclette note +100 sur sa feuille et l'autre partenaire -100, ce qui fait réellement 200 unités de consommation injectées dans ce réseau, pour la mise à disposition d'un bien de 100. En reprenant l'exemple des tickets de bus et des bus cela revient à mettre en circulation un bus de 100 places pour l'émission de 200 tickets de bus. Mais s'il s'agit d'un bien consommable, de pain et de fromage, par exemple, la situation est encore pire: on injecte dans le réseau 200 unités de consommation et l'on consomme, donc détruit dans le même temps, une richesse de 100, qui disparaît du bien commun. Le réseau s'appauvrit et la quantité de signes augmente. Là on va droit dans le mur: de plus en plus de signes et de moins en moins de richesses. Nous devons au contraire distribuer du crédit (un droit de consommer) seulement si l'on a produit

de la richesse. En espérant que tout le monde conserve un peu de crédit sans le consommer de telle sorte que le bilan soit globalement positif, que la communauté dispose toujours d'assez de richesse pour faire face aux unités distribuées...

Exemple: du pain et du fromage sont obtenus à crédit dans un SEL et consommés avec reconnaissance. Dans son enthousiasme cet homme (ou cette femme) se met à faire le ménage dans son grenier et apporte à la communauté cent fois la richesse initialement consommée. Il (ou elle) en parle tout autour et fait des adeptes. Les soldes positifs de tous ces enthousiastes trouvent leur symétrie dans tous les soldes négatifs générés en même temps. C'est ce qui s'appelle: reculer pour mieux sauter. On est toujours avec le même problème: beaucoup d'unités injectées dans le système et proportionnellement peu de richesse.

Imaginons la scène suivante: d'un côté nous disposons tous les porteurs de crédits qui attendent un service, nous avons de l'autre côté tous les porteurs de débits et au milieu, en partage, les richesses produites dans les échanges mais aussi toutes les richesses détruites du fait même de leur consommation après échange. Comment être sûr que les porteurs de crédit ne soient pas déçus?

Pouvez-vous assurer qu'il vont trouver une richesse en échange de leur signe de valeur? C'est l'état dans lequel se trouvent les SEL en ce moment. Les porteurs de gros crédits se fatiguent et quittent le SEL.

Les SEL peuvent peut-être survivre s'ils prennent les dispositions suivantes:

- arrêter cette création de signes sans véritable contrepartie de création de confort et richesses, autrement dit inviter les porteurs de débits à produire avant de continuer à consommer.
- apporter à la communauté des richesses et du travail sans unités, c'est à dire sans compter, à titre bénévole.
- recruter de nouveaux partenaires confiants, serviables, enthousiastes et productifs,
- offrir des services de valeur supérieure à leur évaluation (ce qui revient à donner une partie du service),
- entretenir une atmosphère de fête et d'abondance (dans les rencontres, les repas partagés et les bourses) qui incite à donner sans compter, sans création d'unités....

b) La fonction comptabilité

La comptabilité est un système de notation où les chiffres permettent de représenter le mérite de chaque partenaire et l'histoire de ses échanges. La transparence des écritures est favorable à la santé du système. La comptabilité devrait permettre d'équilibrer la consommation avec la production. Production au sens large, c'est à dire entre l'entrée des richesses dans le réseau. Par exemple, la mise en ordre d'un grenier est une production: 1) ça permet de dénicher et donner des objets à d'autres partenaires, 2) ça libère de la place pour aménager une chambre d'amis et accueillir des voyageurs, 3) ça réduit les risques de destruction par incendie. Cet équilibre production - consommation doit se réaliser aussi bien au niveau individuel qu'au niveau de l'ensemble du système. S'il y a plus de production que de consommation la richesse du réseau augmente, c'est la prospérité. Si la consommation est plus forte que la production le réseau s'étiole. Dans le JEU, la fonction comptable est assurée au niveau individuel: chacun tient ses comptes sur un carnet ou une feuille de compte personnelle.

L'argent d'usage quotidien, c'est avant tout des chiffres qui circulent d'une poche à l'autre ou d'une colonne à l'autre. Dans le JEU, on peut le faire de l'argent quand on sait compter et tenir un stylo bille.

c) La comptabilité personnelle par feuille ou carnet de compte

Le carnet ou la feuille de compte personnel comporte des cadres préimprimés. Les données relatives au partenaire sont en grisé. Les inscriptions sont croisées: chacun inscrit (et authentifie du même coup) les données sur le carnet ou la feuille de l'autre. La case "solde du partenaire après l'échange" permet de retrouver son solde (en recontactant son dernier partenaire) en cas de perte du carnet ou de la feuille. Cette case permet aussi de s'assurer que le partenaire n'a pas été induit en solde négatif par l'échange. Il est donc impératif que toutes les cases soient bien remplies. Les cases de droite sont superposées afin que les chiffres soient bien alignés. Cela évite les erreurs d'addition ou de soustraction. Ce système s'impose de plus en plus dans les échanges intersel. Certains SEL ont adopté ce système (SEL de Paname par exemple, ou Route des Stages). J'ai remarqué une certaine désinvolture dans les écritures, dans certaines régions, au moment des bourses, quand tout le

monde est très pressé. Quand on rencontre de telles imprécisions, je pense que l'on peut aider son partenaire avec gentillesse à compléter les cases oubliées. On peut aussi créer un poste de vérificateur, qui pourrait exercer juste le temps d'une bourse. Ce poste devra être mis en place un jour de toute façon quand il faudra vérifier les attributions proportionnelles d'unités (voir ce chapitre plus loin).

Objection 1: "le carnet est compliqué à remplir."

Réponse: Nous ne sommes pas obligés de nous en servir. Nous pouvons continuer comme par le passé, ou faire du troc avec notre partenaire, ou lui faire un cadeau (c'est encore la solution la plus simple).

Objection 2: "et la fraude?"

Réponse: Les profiteurs sont partout et certainement moins dans les SEL et le JEU qu'ailleurs. Dans le JEU, c'est à chacun de décider s'il doit échanger ou pas avec quelqu'un qui tient ses comptes sur son carnet ou sa feuille de compte d'une manière désinvolte. Je crains plus la désinvolture, l'inconscience que la fraude consciente et délibérée. Si l'on veut un état centralisé où tout le monde baigne dans la sécurité, pourquoi pas? Pour notre sécurité, nous pouvons miser sur toutes les polices et sur l'armée pour faire bonne mesure. Nous pouvons même essayer de foutre la trouille à nos voisins pour les amener à notre point de vue. Mais cette démarche a un coût. Tous ces gens qui administrent et exercent ce contrôle, il faut bien les payer et les nourrir. Nous avons aussi le choix d'expérimenter une autre démarche plus économique et plus exaltante où chacun resterait vigilant, éveillé. Il y a peut-être un danger supérieur à la fraude qui nous guette, c'est la somnolence, l'état végétatif qui nous permet de gober toutes les supercheries. Le danger majeur qui menace les réseaux d'échange (et donc les SEL en France), c'est plutôt l'inconscience, l'incompétence générale. Un autre argument qui plaide en faveur d'une comptabilité individuelle est celui de la "subsidiarité": une comptabilité qui peut être réglée au niveau interindividuel n'a pas à être portée à un niveau plus large.

d) La gestion par plafonds

Pour les soldes négatifs, je suis partisan de la règle simple du plafond zéro qui permet de ne plus créer de nouvelles unités. Mais pour les soldes positifs, le plafond ne me paraît pas justifié. Cela revient à paralyser les meilleurs

serviteurs du réseau. La notion de plafond me gêne. Il me semble que l'on devrait éviter de prononcer une exclusion ou une interdiction, mais plutôt faire appel à la compréhension. Une telle interdiction masque le vrai problème: le mécanisme de création des unités dans les SEL n'est toujours pas approprié dans les SEL puisqu'ils créent encore plus d'unités que de richesses. Ce n'est tout de même pas la faute des individus si de gros soldes positifs apparaissent.

Un réflexe: en cas de doute, établissons un accord privé.

La solution, que je propose pour le JEU, est simple. Quand nous sommes tentés d'accorder un crédit, de faire confiance, c'est très beau, c'est très généreux, mais il faut garder le risque pour soi. Ce risque découle de notre décision et ne doit pas être porté par toute la communauté. Exemple: je reçois une amie que je connais depuis un an. Je l'estime beaucoup pour son ardeur au travail, sa joie, sa productivité, son intelligence, sa vitalité, ses projets ambitieux.... Nous passons un accord pour plus de 100 unités mais elle a oublié son carnet du JEU. Elle n'a pas pensé non plus à virer sur son carnet du JEU, les unités qu'elle a dans son SEL. Bien, quand son carnet sera suffisamment approvisionné nous procéderons aux écritures. On ne va pas démarrer un second carnet. J'ai confiance, je sais que cette négligence sera réparée. Mais j'ai la certitude que je ne dois pas faire porter cette désinvolture par la communauté. Si nous voulons établir un accord qui risque d'entraîner un débit, faisons-le à titre privé, laissons le carnet du JEU de côté pour le moment. N'échangeons pas avec un partenaire du JEU si l'écriture correspondante doit entraîner un débit. Aidons-le à tenir son carnet à jour, prenons le temps qu'il faut pour comprendre... mais n'engageons pas la communauté du JEU dans cette création invraisemblable d'unités sans apport préalable de richesses.

e) Le transfert des unités du compte SEL au compte JEU.

En fait il s'agit du même compte, le compte individuel du partenaire. Dans mon esprit le JEU n'est pas une entité distincte du SEL. Les unités sont les mêmes. Je remet seulement l'individu au centre puisque c'est lui qui tient maintenant ses comptes. Le comptable disparaît. Nous devrions plutôt nous réjouir de lâcher toute cette administration fastidieuse pour nous attaquer aux vrais problèmes.

Prenons un exemple: ma voisine qui a un

bon crédit dans le SEL désire aussi injecter quelques unités sur son carnet du JEU pour n'y être pas en négatif: je lui signe un transfert de 300 unités après avoir débité d'autant sa "feuille de richesse partagée" en usage dans le SEL 66. Je deviens ainsi le témoin de ce transfert d'unités en inscrivant mes coordonnées sur les deux documents. Ma voisine colle à la fin de son carnet, à titre de justificatif, une copie de la feuille où apparaît le débit correspondant à ce transfert. Les participants au JEU sont quelquefois membres d'un ou plusieurs SEL. Il leur est très facile d'entrer dans le JEU avec un solde positif grâce à un tel transfert d'unités. Le comptable d'un SEL ouvre un compte JEU sur les tablettes de son ordinateur et délivre un justificatif de ce virement sur le Jeu. Une copie de ce justificatif est collée à la fin du carnet. Quelques comptables de SEL résistent à cette proposition, parce qu'ils ne comprennent pas ce qui se passe. Les administrateurs des SEL devraient se réjouir de voir des unités s'envoler de leurs sphères locales. Quand des signes s'en vont c'est comme des convives qui quittent la table avant le dessert, ça fait une plus grosse part de gâteau pour ceux qui restent et un allègement, un assainissement du réseau local par suppression de quelques unités. Une réserve toutefois pour ce transfert. Il faut que les crédits proviennent de services réels et non pas d'attributions sans contrepartie comme des crédits de Noël ou des crédits d'accueil de 1000 ou 2000 unités, ou des crédits mensuels réguliers ou crédits de marchés comme il est encore pratiqué parfois. Si c'était le cas, il faudrait épurer le compte et ne laisser subsister que les crédits qui viennent d'un réel mérite.

Les gros soldes positifs. Aujourd'hui, il est difficile de ne pas honorer les unités à disposition de tous ceux qui affichent des gros soldes positifs. Ce sont tout de même des pionniers. Ils ont donné tout leur coeur à la construction des SEL. On ne peut les ignorer et les décevoir en leur disant que leurs unités ne valent plus rien et dans le même temps créer d'autres unités dans un nouveau système. On ne peut ignorer cette situation.

Je pense que l'on devrait inviter les gros comptes à se manifester afin que l'on puisse les aider à dépenser leurs unités. La solution est d'aider plutôt qu'interdire. Ça va nous faire du travail, mais ça va nous permettre de prendre conscience de l'état de nos réseaux SEL. Accuser les

gros porteur de crédit de vouloir thésauriser n'a pas de sens. Pourquoi vouloir amasser des signes s'ils ne rapportent pas d'intérêt.

Il faudrait créer un poste de facilitateur, dans chaque SEL. Quand quelqu'un a un gros solde positif, il faudrait aller le voir, organiser chez lui un chantier collectif (cela se fait dans certains SEL et ça marche), se mettre en quatre pour aider cette personne à dépenser ses unités. Si ce n'était pas possible il faudrait alors fermer le robinet de création des unités ou au moins réduire son débit. C'est ce que je propose avec la règle "plus de solde négatif".

Je n'ai jamais compris pourquoi certains SEL font la guerre aux gros crédits. De mon point de vue les porteurs de gros crédits sont une bénédiction: 1) ils sont de gros producteurs et de grands serveurs. Gros crédits signifie grands services. Pourquoi alors les pénaliser, puisque ce sont eux qui apportent au réseau une grande partie de sa richesse sans la consommer. 2) ces gros crédits représentent une grosse masse monétaire hors circuit: c'est autant de valeur donnée aux unités en circulation. Merci deux fois aux gros crédits. Certains SEL témoignent de leur incompréhension dans la gestion des unités en proposant que les comptes soient remis à zéro tous les ans. Là aussi, ceux qui donnent sans consommer sont encore lésés. Pourquoi vouloir faire consommer tout de suite à tout prix puisque cet esprit d'épargne favorise l'augmentation de la richesse du réseau et donc sa crédibilité et sa pérennité.

f) Le "puits sans fond" est un solde négatif collectif.

L'effet du puit sans fond est le même que l'accumulation des soldes négatif individuels, une production d'unités sans contrepartie de richesses. Ce puits sans fond alimente surtout des dépenses administratives mais pas directement de vraies richesses. Le puits sans fond du SEL 66 a atteint environ 250 à 300 000 unités. Ce solde négatif collectif s'est ajouté à la somme des soldes négatifs individuels. Beaucoup de partenaires du réseau se retrouvèrent bientôt en solde positif. Après avoir totaliser 4 à 5000 unités, chacun devint naturellement beaucoup plus demandeur de services et beaucoup plus réticent pour en donner. Ce fut la paralysie. Le SEL 66, aujourd'hui, est mort par excès d'unités. Cette expérience devrait servir aux autres SEL.

La seule issue est de ne plus créer

d'unités puis de créer de nouvelles opportunités de faire circuler les unités qui existent déjà pour que de nouvelles richesses puissent émerger dans cette circulation. C'est ce que les partenaires du JEU s'efforcent de faire avec les quelques règles que je propose dont la principale est: "pas de création d'unités supplémentaires" et donc "pas de soldes négatifs" avant que l'excès d'unité soit résorbé en France".

Dans les bourses InterSELS et à l'occasion des déplacements qu'offre le JEU, de nouveaux échanges sont possibles, de la richesse s'accumule et le déséquilibre "unités-richesse" est lentement résorbé. Bien évidemment les SEL doivent prendre exemple sur le SEL Pyrénéen (Gérémie Esmiol, 05 61 60 55 25, président du SEL pyrénéen depuis 1999) et cesser de tolérer les soldes négatifs générateurs de nouvelles unités.

g) La destruction des unités doit suivre la mort des richesses

Quand des richesses sont consommées (donc détruites) ou usées (un chapeau pour des rencontres) ou périmées (un bulletin périodique), il paraît logique de retirer les unités du circuit. Il faut pour cela demander une contribution en unités pour rembourser le crédit injecté dans le réseau par l'élaboration de ce produit. Pour qu'un réseau reste stable, il faut qu'à richesses égales, la quantité d'unités reste égale.

Exemple La gestion en unités SEL d'une rencontre Intersel. La solution, pour une telle rencontre, consiste à se faire un prêt en unités (c'est un débit, nous sommes bien d'accord, mais à très court terme). L'unité pourrait être l'unité SEL/JEU. Il suffit de reconnaître qu'une unité SEL est valable partout ailleurs. Inscrivons donc sur une ardoise, à titre de prêt, 40.000 unités (pour donner un ordre de grandeur) au nom du SEL local chargé de l'organisation de cette rencontre. Cette somme permet de régler les achats en unités SEL/JEU. La participation en francs destinée à compenser les dépenses en francs incompressibles est perçue en même temps que la participation en unités (250 personnes en moyenne par jour pour 4 jours, ça donne un droit d'entrée de 40 unités de SEL/JEU par personne et par jour). On calcule large de telle sorte que tout le prêt soit remboursé. Le surplus va au SEL local qui l'a bien mérité. Ensuite on passe un coup d'éponge sur l'ardoise. Ca peut faire l'objet d'une petite cérémonie festive. Et tout le monde applaudit.

On peut préférer gérer toute l'opération en francs, et demander aux collaborateurs de travailler à titre bénévole. Ça évite de se pencher sur le problème, mais ça montre qu'on n'est pas encore prêt à remplacer les banquiers.

h) Des phénomènes de compensation apparaissent dans des réseaux malades. Au Sénégal, dès qu'un billet de banque se montre, il alimente en cascade toute une série de dettes antérieures. Là, la rapidité de circulation de la monnaie compense spontanément (et en partie) le manque d'unités. En Russie, le manque de monnaie fait apparaître le troc (voir page 15 du dossier "Troc", présenté sur la liste des Fiches Ecologiques que j'édite. L'apparition d'unités de substitution et le troc semblent compenser automatiquement aussi bien le manque que l'excès d'unités d'échange. Des pierres à briquet, des paquets de cigarettes servent de monnaies d'échange en France à la libération en 1945. On voit réapparaître le troc dans les réseaux SEL où les crédits ne trouvent plus à s'employer et sont en excès par rapport aux richesses. Quand un réseau monétaire disfonctionne, il faut bien se débrouiller autrement et continuer à vivre.

i) Le point zéro marque-t-il une position d'équilibre entre production et consommation?

Pour un individu, oui, en théorie. Mais au niveau collectif de tout un réseau, c'est sans compter sur l'usure des objets et des hommes. Les objets se consomment, rouillent, se dégradent, s'autoconsomment sans notre intervention (les frais et aléas de rangement et d'entreposage, ont certainement été évalués en économie traditionnelle). Pour maintenir une richesse égale au niveau collectif il faut donc produire individuellement un peu plus que nous consommons. Les hommes s'usent aussi, 1 heure de terrassement n'a pas la même valeur à 60 ans comme à 20 ans. Pour tenir compte de cette usure il serait juste que les comptes des partenaires ne s'attardent pas trop en dessous d'un seuil qu'il faudrait fixer à + 100 par exemple. C'est un chiffre arbitraire et symbolique en attendant d'être capable d'en déterminer un plus précis.

4) La gestion de la "richesse"

a) La richesse globale du groupe ne se développe pas automatiquement à chaque échange.

Ce mot "richesse" revient souvent dans mon vocabulaire. La richesse, c'est l'ensemble des services disponibles dans le réseau. Alors que les unités représentent la carte, les signes. La richesse c'est le territoire. L'unité n'est que le signe, l'ombre de la richesse. On pourrait imaginer que la richesse est un peu comme le limon d'une rivière qui se dépose lentement au fond de l'eau. Tout le limon qui passe ne se dépose pas. Peut-être le 1/10° du limon qui passe devient disponible et récupérable pour la culture. Le reste est perdu et se jette à la mer.

Il arrive aussi parfois que la rivière emporte la terre, creuse des ravines apporte des cailloux. Les terres deviennent improductives...

- La richesse peut stagner dans un échange: le soufflet de forge que j'ai acquis dans une bourse d'échange s'est retrouvé dans mon grenier. L'objet est simplement passé d'un grenier à un autre.

- La richesse peut grandir dans un échange: le moulin à céréales en métal qui dormait dans une de mes caisses est, après deux échanges successifs passé entre les mains de Dan un fabricant de miso et tofu. Du miso et du tofu sont apparus sur les marchés SEL. Là, la communauté SEL est gagnante.

- La richesse peut diminuer dans un échange: j'ai acheté en 1995 à une participante du SEL de l'Aude un téléviseur et un magnétoscope (pour 1500 unités). Je pensais pouvoir utiliser ces appareils d'origine sud africaine pour lire des cassettes vidéo américaine. Quand j'ai fait venir une cassette, du réseau Ithaca aux Etats-Unis, j'ai découvert qu'elle n'entraînait pas dans la trappe de l'appareil sud-africain plus petite.

Ces appareils ont encombrés mon grenier pendant quelques années puis j'ai appelé une association caritative pour m'en débarrasser. Là, la communauté SEL s'est peut-être appauvrie de l'équivalent de 1500 unités puisque celles-ci ont pu permettre de consommer leur équivalent dans le réseau.

Le maraicher qui produit une salade a consommé (donc détruit) un bien en la produisant. Si j'achète cette salade, je la détruis en la consommant, mais vais-je produire un bien équivalent à mon tour?

Est-ce que la société s'est globalement enrichie dans cette cascade de productions-destructions. Comment garantir que chacun s'enrichisse au passage et que la société, somme des parties s'enrichisse à son tour? La notion de bénéfice peut, peut-être, remplir cet office. Malheureusement la notion de bénéfice est mal perçue dans les SEL et autres milieux alternatifs.

Une autre valeur peut-elle prendre la relève? Oui, la fraternité, la générosité, les liens, les amitiés qui s'expriment dans un tel réseau peuvent certainement permettre de dégager de la richesse sans compter, donc sans user de chiffres ni d'unités. Les comptes commencent par servir d'amorce, de catalyseur pour créer du lien à la faveur de premiers échanges comptabilisés. Puis, lien et fraternité aidant, les comptes deviennent moins importants et sont souvent abandonnés. Qu'ils soient chiffrés ou non, les échanges devront être nombreux pour créer le surplus de richesses qui viendra durablement participer à la prospérité du réseau.

La richesse durable qui s'accumule dans le réseau, qui le fait progresser, est peut-être le 1/10ème du volume des échanges, le reste est consommé ou usé.

Nous mesurons ainsi que le niveau des unités devra être bien contrôlé si l'on veut qu'il reste en rapport avec l'augmentation de la richesse.

Si l'on veut être crédible, il faudrait au moins faire aussi bien que la société contrôlée par les banquiers et les financiers. Cette augmentation de la richesse du groupe, ce surplus, devrait alors permettre d'offrir assurance et sécurité pour les plus démunis.

b) Assurance et sécurité alternative

Une meilleure gestion des unités permettrait d'accorder en assemblées locales des crédits aux sinistrés et aux personnes âgées ou malades, en guise de sécurité sociale alternative... Je suis curieux de savoir comment les anglo-saxons (anglais, australiens, hollandais, néozélandais) ont abordés et traité ce problème?

c) L'assurance "Responsabilité Civile" et les échanges compensés

En attendant qu'une assurance alternative voit le jour dans les réseaux monétaires alternatifs, nous devons nous plier aux exigences du système orthodoxe en place.

Voici un extrait de la notice F 214 intitulée "La responsabilité civile du particulier et

son assurance", éditée en mai 1996 par le Centre d'Information de l'Assurance, 2 rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris, mis au service du public par les assureurs membres de la Fédération française des sociétés d'assurances. Le dernier paragraphe de cette notice est intitulé: *Les aides bénévoles*

"A la suite d'un accident vous recevez l'aide d'un passant. Un ami vous donne un coup de main pour tondre votre pelouse ou repeindre votre salon... Si ces personnes sont blessées, vous risquez d'être responsable. Vérifiez que votre contrat couvre aussi cette responsabilité. Sachez cependant qu'il ne joue qu'en l'absence totale de "rémunération" (argent ou autre compensation comme un repas...). S'il y a rémunération, c'est l'organisme d'assurances sociales qui intervient."

Le SEL et le JEU étant des systèmes de compensation, il est clair qu'en cas de gros pépin, les assureurs s'efforceront de prouver la compensation pour ne pas payer. Toutes les compagnies n'ont peut-être pas le même crédo. J'ai pensé à interroger les Castors qui organisaient des chantiers coopératifs en 1945 (Castors Ile de France, 26 rue d'Enghien, 75010 Paris, tél. 01 48 24 17 06. Aujourd'hui les Castors assurent de gros chantiers de construction. La secrétaire, au bout du fil, m'a répondu qu'il fallait prendre une assurance avant chaque gros chantier et que l'inspecteur n'irait pas voir "si on avait offert un verre d'eau en compensation".

Il me semble évident que les SEL et le JEU devront mettre en place des systèmes de solidarité pour les cas d'accident, de maladie, ou d'invalidité. Je ne connais pas encore d'exemple de réseau d'échange qui soit parvenu à ce niveau de prospérité. Communiquez-moi vos découvertes...

5) Les autres secteurs de gestion dans les SEL et le JEU

a) Les principaux secteurs d'activité

Comme dans tous les réseaux d'échange, on peut distinguer dans le JEU plusieurs fonctions ou secteurs d'activité:

1) la comptabilité pour assurer l'équité des échanges, 2) l'édition d'un bulletin de liaison: avec recueil, vérification et publication des coordonnées des partenaires, de leurs offres et demandes, etc..., 3) l'organisation de réunions, assemblées, rencontres, bourses où sont

échangés les idées, les services, les rires, où peuvent aussi s'exercer les services d'un vérificateur des écritures, d'un facilitateur, d'un écrivain public. Tous ces secteurs d'activité pourraient être placés sous la responsabilité de représentants locaux du JEU, là où les SEL locaux seraient inexistantes ou là où les SEL seraient imperméables à une pensée nouvelle.

b) La gestion des membres et leur renouvellement

Ce qui donne de la vie à un SEL local, c'est le dynamisme des échanges et la quantité de richesse à se partager collectivement. Ça dépend beaucoup de l'enthousiasme des nouveaux arrivants qui foncent tête baissée et font confiance. Ensuite il faut durer et donc bien gérer le système et naviguer entre les difficultés.

Imaginons un débiteur aussi maladroit dans la gestion de ses unités, que dans la gestion de ses francs, ce qui est un cas de figure très probable: celui qui est en pénurie d'argent est souvent aussi en pénurie d'unités, donc en solde négatif. En regardant autour de moi je vois au moins trois cas semblables dans l'ex SEL 66. Cette personne aura des difficultés pour payer sa cotisation en francs de l'année suivante. Et puisqu'elle est exclue pour défaut de cotisation, elle ne se sentira pas obligée de compenser son débit, donc sa dette dans un réseau dont elle ne fait plus officiellement partie. C'est ce qui s'est passé dans le SEL Pyrénéen, le premier SEL de France, où apparaît un grand renouvellement des partenaires: pour un millier d'adhérents en 5 ans, il en reste 130 en 2001. Les autres sont "partis". Il me semble plus juste de dire qu'ils ont été exclus par cette convention de l'adhésion payable en francs. La somme de tous ces soldes négatifs aurait atteint environ 250.000 unités, d'où une nouvelle règle interdisant aux nouveaux venus d'avoir un solde négatif jusqu'à ce qu'il monte à +500 de service (Gérémie Esmiol, 05 61 60 55 25, Président du SEL Pyrénéen depuis 1999). La parade a été trouvée (un peu tard) dans ce SEL: "pas de solde négatif avant de faire ses preuves."

Il me paraît aussi simple de dire "pas de solde négatif du tout". En effet, je pense que celui qui a de la peine à équilibrer sa production avec sa consommation, est victime d'optimisme ou d'insouciance, il a besoin d'une règle simple. Celui qui amorce un solde négatif est toujours

extrêmement vexé et même en colère quand on lui en fait la remarque. Je le comprends. Le plus simple est de poser une règle simple: pas d'écriture si un solde négatif peut en résulter. Il reste la solution de faire un don ou un troc ou établir un accord privé sans utiliser la feuille ou le carnet du JEU. Cette utilisation implique en effet toute la communauté.

Les enthousiastes peuvent s'épuiser. La déception peut succéder à l'euphorie. Le maraicher qui a gagné un gros tas d'unités en distribuant ses salades, risque d'être très déçu s'il ne trouve pas à dépenser ses unités pour désherber ses carottes bio.

Les réseaux SEL survivent quelque temps dans la mesure où les départs sont inférieurs aux arrivées. C'est comme les cheveux sur une tête. Quand il y a plus de cheveux naissants que de cheveux morts, tout va bien. Les réseaux SEL prospèrent aussi dans la mesure où le réservoir de la population environnante permet un renouvellement des adhérents. Lorsque le réservoir est à sec, le réseau meurt ou stagne, seulement soutenu par quelques fidèles qui veulent y croire en dépit de tout. Pour éviter les défections nous devons veiller à ce que chacun soit content, nous mettre en position d'écoute afin de percevoir les messages de ceux qui, en panne de communication, et qui sont peut-être aussi les "exclus" de notre société.

Voici l'exemple de Guy Claux, apiculteur (tél. 05 55 28 08 38) Solde positif de 10.000 unités environ. Il a obtenu ces unités contre des pots de miel. Guy m'envoie ce mot aujourd'hui: "Mon excédent en unités d'échange SEL m'amène à ne plus proposer que des connaissances." Guy demande en même temps un coup de main pour l'entretien de ses ruches quand elles retournent vides à l'atelier. Guy sait écrire, son message est clair. Mais qu'en est-il de celui dont la communication est moins facile? Il ne dit rien et est perdu pour le réseau. Une "Grande Oreille" serait bien utile. Voilà un nouveau poste à créer.

Suggestion pour mettre les enfants et adolescents dans le coup.

Les enfants de 10-12 ans sont enthousiastes à propos de cette idée d'échange par carnet interposé. J'ai observé ma petite voisine de 11 ans. Elle mourrait d'envie de se servir de ce carnet. Sa mère, malheureusement, l'a

tout de suite dissuadée en disant :
-"C'est pas le moment de se faire remarquer dans le village."

Les grands adolescents peuvent entrer en rupture avec l'autorité et dire : "les histoires de fric, tu te les garde." C'est le moment de dire qu'effectivement le fric rare et cher des banquiers peut corrompre les idéaux les plus généreux et faire ramper les vieux, mais qu'une solution existe en faisant son argent soi-même... Un instituteur à qui je soumettais cette idée de mettre les enfants dans le coup, m'a tout de suite objecté: "selon la loi, les enfants ne peuvent acheter ou vendre qu'avec l'autorisation des parents". Je lui ai répondu que les échanges consignés sur le carnet pouvaient être validés après présentation devant une assemblée hebdomadaire où seraient présents les enfants, l'instituteur ou quelques représentants de parents. Cet instit. semblait d'accord mais (il avait sans doute d'autres priorités comme se présenter aux élections, par exemple) il n'en est rien résulté depuis 1 an et demi. Qui sait ce qui se passerait si les enfants se mettaient à échanger ainsi... Peut-on espérer un phénomène de contagion? Quelles dérives pourrait-on observer? Je pense que le JEU en vaut la chandelle.

c) Gestion du bulletin de liaison et des annonces

Les bulletins de liaison locaux restent indispensables et peuvent entrer en synergie avec le bulletin du JEU (exemple: une pomme de terre de consommation peut s'offrir sur le réseau local mais une semence de variété très particulière peut intéresser un partenaire à l'autre bout de la France ou du monde).

C'est magnifique de pouvoir donner des unités à celui ou celle qui, par exemple, compose le bulletin. Mais si l'on ne pense pas à récupérer et sortir ces unités du circuit au moment de la vente du bulletin, le résultat sera une lente accumulation d'unités dans le réseau pour une richesse toujours stationnaire: un seul bulletin en circulation. Si l'on veut éviter l'accumulation d'unités sans réelle contrepartie, il faudrait lever une contribution forfaitaire annuelle qui ressemble à un impôt et serait assez mal perçue.

Exemples

- Dans le SEL 66, 1000 à 1500 unités environ par mois ont été injectées dans le réseau par attribution aux personnes qui collaboraient à la fabrication et distribution du bulletin. On a bien pensé à demander

des francs en échange du bulletin mais pas les unités. Ces unités se sont accumulées, mois après mois, dans le réseau sans apport direct de richesse. Un tableau d'affichage bien placée dans une bourse d'échange aurait pu avoir la même efficacité pour un moindre coût. A partir de ce tableau d'affichage une personne aurait pu composer une feuille d'annonce et la gérer à titre privé en unités ou en francs. La sous-traitance permet d'alléger l'administration du réseau.

- A Ithaca le problème est résolu en gérant le bulletin en dollars. La ligne d'annonce est payée 1dollar (et les encadrés publicitaires sont payés en dollars). L'annonceurs paye facilement cette contribution d'un dollar parce qu'il recoit l'équivalent de 50 dollars en unités pour sa ligne d'annonce maintenue pendant 8 mois. Toute la communauté y gagne. Cette mesure stimule la présentation de services durables et non pas seulement le simple échange de bric à bras.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'aspect technique: la composition, le nombre de colonnes, le choix des textes... qui permet de gagner de la place et réduit les coûts...

d) La gestion des rencontres, des réunions et bourses d'échange

Dans le JEU, cette fonction doit être renforcée pour compenser le sentiment de perte d'identité qu'accompagne la suppression de la comptabilité centrale. Je suggère que les organisateurs de rencontres soient récompensés par une contribution en unités donnée par les participants à l'entrée de la salle. Je suggère que les rencontres locales soient tenues à des dates régulières, faciles à retenir, toujours au même lieu et regroupent plusieurs services dans la même journée:

-le matin un forum-table ronde pour que chacun puisse présenter les péripéties de ses échanges, que tous profitent de son expérience et de ses trouvailles, que les commentaires lui soit retournés et que des prises de consciences et des décisions puissent apparaître dans l'ensemble du groupe,

- A Midi, un temps et un espace "pique-nique", ou chacun apporte son panier,
- plus tard, un temps et un espace "bric-à-brac" (Le thème "Marché" est développé dans le document : "Réseaux d'échanges, outils de développement local." présenté dans la liste qui suit ce texte),
- un espace pour un écrivain public.

- un espace de repos et relaxation,
- fête le soir pour ceux et celles qui ont encore de l'énergie ou qui ont pris le train en marche.

Exemple : le SEL d'Annemasse groupe plusieurs activités au cours de la même soirée. C'est le premier lundi du mois, la rencontre débute à 19h par une bourse (l'été la bourse se déroule sur le parking, "coffres-ouverts"), suivie d'un repas tiré du sac. Des tartes, des bouteilles, des taboulés circulent joyeusement de main en main. Une heure après, tout est vite plié et l'on passe aux discussions et à la prise des décisions. L'ensemble de la rencontre se termine vers 23h. Les salles sont "louées" en unités à la M.J.C. pour 500 unités par an. Les activités SEL sont présentées sur le catalogue des activités de la M.J.C. La M.J.C. y trouve son compte en recrutant des animateurs de remplacement dans le vivier du SEL. Bel exemple de partenariat.

Pour qu'une assemblée remplisse ses fonctions, il faut des animateurs ou facilitateurs qualifiés. Le JEU pourra peut-être un jour proposer des formations à des animateurs de réseaux. En attendant si vous vous sentez la vocation d'animateur, faites-le savoir dans vos offres.

e) La gestion de la paperasse, les règles, les complications administratives...

On jette les gens à la porte pour non paiement de cotisation. La parade est simple: il suffit de supprimer les adhésions payantes et de proposer un accès libre et inconditionnel à l'échange comme je l'ai initié dans le JEU. S'il y a des frais, faisons-les payer au coup par coup. Faisons payer un droit d'entrée en francs si la salle est louée en francs, vendons le bulletin de liaison en francs. Cela fera moins de trésorerie à gérer, ou pour quelques heures seulement. Laissons un accès libre et gratuit à l'échange, au moins ça, sans inscription, ni paperasse, ni statut prétentieux. Un statut ne nous protège pas de l'incompréhension et des erreurs. Les règles peuvent même aller à l'encontre de la prospérité du réseau. Il faut quelques règles, mais pas trop. Il ne faut pas passer son temps à édicter des règles et des interdictions qui font des mécontents. Ces mécontents risquent de casser la chaîne d'information par le bouche à oreille si nécessaire au bon développement du réseau.

La constitution d'une association est rarement indispensable. Ne nous

encombrons pas avec tout ce fatras administratif qui encombre notre esprit et ne nous fait pas avancer d'un pouce dans la compréhension de la marche d'un réseau. La brochure "Troc Temps" que je distribue nous montre comment un réseau peut se suicider par excès de règles. Je suggère que nous aiguisions notre intelligence à chercher profondément les causes des malaises puis à partager notre compréhension. La compréhension permet de faire accepter les décisions aussi bien que les dictats. De toute façon, nous n'avons pas le choix. Les SEL et le JEU ne disposent pas de police, de tribunaux, de prisons, d'armées, pour faire respecter les règles par la peur et ramener les récalcitrants dans le droit chemin...

f) La gestion des communications dans les groupes de décision.

La première assemblée générale des SEL de France s'est tenue en 1995. La septième rencontre nationale a eu lieu en août 2001. Sept rencontres nationales et on ne s'est pas encore posé les questions: 1) de savoir pourquoi les SEL régressent et disparaissent en France, 2) En est-il de même dans les autres pays? Pourquoi toutes ces réunions locales et nationales ne permettent-elles pas de voir ce qui se passe? Pourquoi l'expérience des réseaux étrangers comme WIR en Suisse, Time Dollars ou Ithaca aux USA, ou le Réseau Global en Argentine, n'est-elle pas assimilée ni même évoquée en France? Pourquoi les groupes de discussion sont-ils le lieu de perpétuelles invectives et réactions épidermiques?

Les débats dans les C.A. (comités d'animation) ou sur les listes de discussions sur internet tournent trop souvent en combats, en pugilats. Un nouveau venu, très enthousiaste, vient une fois à une telle réunion. Il essaye de placer un mot. Il se fait remettre à sa place, ou bien, ne rencontre aucune écoute, ou reçoit simplement quelques arguments de mauvaise foi. Il se sent humilié ou en colère ou trompé et ne revient plus. J'ai connu un homme qui a vécu cette aventure. Un ancien mineur de fond devenu chef d'une entreprise de nettoyage. Il s'est fait remettre à sa place par le fort en gueule de service. Ce n'est pas un scénario fictif, c'est ce qui s'est passé dans le SEL 66. Cet homme a

quitté le SEL pour se donner à fond dans la formation de jeunes adultes en recherche d'emploi. Les réunions ne donnent pas toutes cette image, heureusement, mais le terrorisme relationnel existe, et il faut savoir le manier quand il se présente. Dans les groupes de parole il faut que se mette en place une auto discipline interne, ou une conscience collective où il ne soit plus permis de dire n'importe quoi. Si cette conscience collective n'existe pas il faut la faire émerger en mettant en place une éthique ou des règles d'animation de groupe. Je ne suis pas un spécialiste en dynamique de groupe, je sais seulement qu'on peut faire quelque chose pour avoir lu les livres de Scott Peck (auteur de trois livres en édition poche "J'ai Lu", n° 2839, n° 3207, n° 4098. Mais c'est surtout "La Route de l'Espoir", sous titre "Pacifisme et communauté, la dernière chance de la planète", qui évoque le sujet de la mise en place de groupes de discussion paisibles et productifs. Je mets une photocopie à votre disposition (210 pages. Ce livre est introuvable dans les librairies françaises).

Nous devons également reconnaître ou démasquer la complémentarité entre le besoin d'admirer qui anime de nombreux auditeurs et le besoin de séduire de quelques orateurs. Ces besoins s'enracinent dans les mêmes carences affectives (le manque de père ou le besoin réparateur d'être le père). S'il y a plusieurs candidats orateurs c'est la bagarre oratoire assurée. Le groupe de travail et alors détourné de ses objectifs et devient improductif.

Dans la société orthodoxe, les réunions de travail sont probablement moins des lieux de compétition pour un territoire de séduction, puisque les rapports hiérarchiques sont déjà établis au sein de l'entreprise.

Dans les SEL, nous devrions essayer de mettre en place des groupes en cercles où chacun ait la même position symbolique par rapport aux autres partenaires du groupe. Puis nous devrions être attentif à ce que chacun reste dans cette position symbolique en limitant le temps de parole ou en adoptant un bâton de parole, ou d'autres règles. Nous devrions investir dans la formation d'animateurs de groupes compétents qui permettraient d'amasser de l'expérience dans les réunions de travail, puis aboutir à une véritable compréhension ou conscience collective et à la prise de bonnes décisions.

Je ne suis pas sûr que la prise de décisions à la majorité nous permette de trouver les bonnes réponses. Une autre approche consisterait à construire des groupes de discussion et de décision sur le principe de l'accord. Cet accord qui est à la base de la fraternité entre les personnes qui échangent des objets ou des services. Ici, dans les groupes, nous échangeons des idées et construisons les éléments d'une société.

A partir de quelques points fondamentaux sur lesquels 2-3 personnes seraient d'accord, celles-ci pourraient créer, construire un lien fort entre elles. Puis le cercle pourrait s'ouvrir à une quatrième personne, puis une cinquième Le groupe ainsi formé pourrait essayer d'intégrer les opposants éventuels en tenant compte de leurs objections et suggestions pour figoler, préciser, enrichir ou purifier les bases de l'accord initial. Le cercle fonctionnerait toujours à l'unanimité.

g) Les réseaux d'échange dans les pays pauvres

Des expériences ont été tentées en Argentine, en Afrique, au Mexique.

- En Argentine, "Le réseau Global" regroupe plus de 100.000 personnes et est très largement inspiré par le modèle Ithaca. (voir document "Ithaca" et "Argentine"
- Au Mexique c'est également le modèle d'Argentine et d'Ithaca qui est implanté.
- En Afrique, un réseau a été mis en place par L'ENDA, relais technologique, B.P.3370, Dakar, Sénégal vers 1998. Je n'ai pas de nouvelles depuis.

6) Les nouvelles règles d'attribution sur un territoire sans réseau ou occupé par un réseau en bonne santé.

Si nous étions sur un territoire vierge, sans réseau d'échange, nous serions placés devant la nécessité de créer des unités.

Mais nous sommes en France et quand les SEL de France auront compris qu'il faut faire monter en même temps le niveau de richesse et le niveau des unités, alors on pourra faire un pas de plus et envisager d'injecter des unités seulement quand sont injectées des richesses. Voici quelques solutions.

a) Une gratification individuelle

appropriée: comme à Ithaca, on attribue des unités au partenaire qui s'engage à offrir un service de base essentiel à la vie du réseau. A Ithaca, 80% de la masse monétaire est ainsi injectée dans le réseau. Une liste des services essentiels à la communauté a été établie et l'équivalent de 100 de nos unités est attribué si un tel service est proposé pendant 8 mois.

b) Attribution d'unités sous forme de bourses offertes aux associations caritatives les plus efficaces au niveau régional. Cela permet de gratifier les nombreux bénévoles qui se sont dépensés sans compter au sein de ces associations pendant des années. A Ithaca, 1/10 ème de la masse monétaire en circulation est attribué à des associations (sur présentation d'un dossier de candidature (voir dossier Ithaca)).

c) Attribution d'unités sous forme de programmes de développement conçus avec les administrations en place: La quantité d'unités et la quantité de biens ou services sont prévues en même temps. Les Time Dollars irriguent ainsi des programmes d'attribution d'unités à des étudiants qui participent à l'entretien du campus. Ces unités leur permettent ensuite de payer une partie de leur scolarité ou de se procurer un ordinateur. (voir dossier "Time dollars").

d) Attribution d'unités, proportionnelle au volume des échanges. Puisque c'est l'activité des partenaires qui crée la richesse, il suffit de récompenser chacun proportionnellement au volume de ses échanges de l'année. Les unités seraient ainsi injectées dans le réseau proportionnellement à la richesse accumulée. Le pourcentage pourrait être le même pour tout le monde, par exemple 1/20ème du volume des échanges annuels. Pour ajuster ce pourcentage l'année suivante, il faudrait mettre en place des indicateurs, ou développer une sensibilité aux signaux de détresse du réseau. On pourrait voir comment les gros porteurs de crédits arrivent à les employer. S'ils conservent encore quelques difficultés à trouver preneur, il faudrait créer un poste de facilitateur pour les aider à obtenir ce dont ils ont besoin. Si l'intervention du facilitateur n'était pas suffisante il faudrait fermer un peu plus le robinet des unités en réduisant le taux d'attribution. Chacun pourrait donc faire la somme de

ses crédits et débits de l'année et calculer les unités qu'il peut s'attribuer en fin d'année. Il pourrait les inscrire lui-même sur son carnet de compte personnel puis faire vérifier son calcul et le faire contresigner par un tiers.

Pour amorcer les échanges, dans le contexte d'une "attribution proportionnelle", on pourrait donner à chacun un acompte au moment de son entrée dans le réseau (suivant les modalités du point 1, par exemple). Cet acompte serait déduit des prochaines attributions proportionnelles.

e) le revenu d'existence

L'instauration du revenu d'existence, est une façon très généreuse d'injecter des unités, mais ne convient pas pour un SEL parce que les réseaux d'échange ne sont pas encore dans une économie d'abondance. Nous ne disposons pas en effet des moyens de production et des machines qui justifient le revenu d'existence. Si l'on veut faire pénétrer cette idée, un crédit symbolique d'une unité par personne suffirait très bien à porter le message.

En résumé: injectons des unités dans le réseau, pour des richesses qui ont été apportées depuis longtemps déjà, par les bénévoles ou par des associations qui travaillent depuis des années sans aucune compensation. Ou bien, attribuons des unités à ceux qui entrent dans le réseau en offrant un service ou un équipement de base qui va servir à construire la communauté. Par service de base, j'entend tout ce qui a rapport avec la vie, l'éducation des enfants, l'habitat, la santé, la sécurité de base, l'alimentation de base.

Ne créons pas d'unité si aucune richesse n'a été créée car c'est cette richesse qui donne une valeur à ces unités. Ne scions pas la branche sur laquelle nous nous posons.

7) La philosophie du JEU.

L'entrée dans le JEU est gratuite. Le JEU propose un accès inconditionnel à l'échange. Il me paraît juste de revendiquer un libre droit d'accès à l'échange. On ne vend pas à un homme ce qui lui appartient déjà, ce dont il est constitué, ce qui lui permet d'exister. En effet l'échange est fondé sur l'accord. L'accord est lié à la conscience, à l'esprit de l'homme. L'accord est la résultante des aptitudes les plus intimes de l'homme. Cet accord est fait de la communication et de la créativité des

deux partenaires, de leurs aptitudes à tenir des points de vue, des attentes, des espoirs, des postulats ou pensées positives. Cet accord est vivifié par le plaisir anticipé de chaque partenaire. Les chiffres, les unités de valeur ne servent qu'à préciser, mesurer, habiller cet accord pour qu'il soit fiable et socialement présentable. Les autres partenaires en reconnaissant cet accord lui donnent une civilité et font naître la monnaie dans sa dimension sociale. La monnaie naît et devient universelle par tous ces accords successifs. Je considère donc que le libre exercice d'un accord chiffré est notre privilège. En fait, nous sommes déjà tous dans le JEU, mais nous ne le savons pas. Nous passons à côté de notre héritage.

Si nous avons des frais incompressibles en monnaie orthodoxe pour imprimer un bulletin ou pour louer une salle, faisons payer le bulletin ou l'entrée de la salle, mais laissons un accès gratuit à l'échange, ne faisons pas payer l'entrée dans le JEU, ne prélevons pas notre dime sur les accords et les échanges. Nous ne sommes pas des centres de courtage ni des proxénètes.

L'accord est sacré pour une autre raison: Il laisse une trace, un fruit. Il est aussi rencontre. Cette rencontre crée une histoire, une connivence, une fraternité, un lien entre les partenaires. Un correspondant ami me dit sentir monter en lui une sorte d'avidité liée au fait d'évaluer et de compter un service et d'accumuler des unités. Je n'ai pour ma part jamais éprouvé ce sentiment: j'ai trouvé au contraire que les négociations qui précédaient l'échange étaient étonnamment légères, rapides et joyeuses. Souvent des échanges répétés provoquaient une véritable amitié et le cérémonial des inscriptions était oublié. Je me demande même maintenant si l'échange noté et comptabilisé n'est pas un merveilleux prétexte pour lever quelques pudeurs et nous permettre d'aborder l'autre tout doucement et à des niveaux de plus en plus profonds?

Conclusion: les SEL et le JEU sont complémentaires.

Cette complémentarité est nette puisque le JEU reconnaît les unités des SEL et ainsi reconnaît les services apportés par les porteurs de ces unités. Il est difficile de ne pas reconnaître ces unités pour tout ce qu'elles représentent d'enthousiasme

et d'espoirs investis. Le JEU apporte une philosophie et une vision inspirées de systèmes d'échange tel que celui d'Ithaca ou des Time dollars.

Les SEL pourront certainement tirer profit de cette réflexion. Tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant. C'est déjà bien joli que les SEL et le JEU nous permettent de prendre conscience de la subtilité de toutes ces interactions.

Si chacun s'efforce de fonctionner en solde positif (ce n'est tout de même pas surhumain) en offrant un service, les SEL et le JEU ont quelques chances de survivre.

Leurs problèmes sont les mêmes. Nous devons nous efforcer d'atteindre une meilleure gestion des unités, des ressources, des richesses et des communications. Nous devrions pouvoir accumuler de la richesse mais aussi de l'expérience. C'est à chaque instant que peuvent être repérés (et signalés) les dysfonctionnements, que peut s'élaborer une conscience collective et s'imaginer des correctifs.

Quand un SEL adopte les propositions du JEU, il ne devient pas JEU, il reste SEL. La gestion des comptes n'est qu'un aspect de la gestion globale d'un réseau. Tous les participants et animateurs du SEL occupent toujours le terrain, gèrent les réunions et les bourses, éditent un bulletin, et gèrent (ou devraient gérer) le rapport entre la montée des unités et la disponibilité des richesses. Tout ça, c'est du travail qui demande même assez de conscience professionnelle ou de conscience tout court. C'est la montée du niveau de conscience de l'ensemble du groupe qui compte et qui permet que des décisions efficaces soient prises. C'est le niveau de compréhension qui permet d'accumuler de l'expérience et non pas de la gaspiller et de ressasser toujours les mêmes questions.

Le SEL est une société, une communauté. Un SEL est dans la même situation que n'importe quelle autre société. "Prosperer" signifie produire plus qu'il est consommé. Il y a de nombreuses façons d'y arriver. Contrôler la natalité, éviter de perdre son temps dans des guerres civiles ou au contraire faire la guerre au voisin pour mieux l'exploiter et le piller...

A l'inverse, "décliner", périliter, signifie consommer plus qu'il n'est produit. Regardons les sociétés qui font beaucoup d'enfants: leur éducation prend beaucoup de temps. Les mères sont

immobilisées et écrasées de travail. C'est un pari sur l'avenir, les enfants produiront peut-être plus tard.... Si en plus les adultes restent désœuvrés, au chômage ou s'ils vont à la guerre, et laissent les femmes se débrouiller, ou s'ils pensent que travailler est seulement bon pour les femmes, que va-t-il se passer dans cette société...? Les SEL font pareil. Ils disent on peut toujours consommer et produire plus tard... Ca ne marche pas.

Dans les SEL, on le voit, le droit de consommer, constitué des débits et crédits cumulés, est presque illimité et de toute façon complètement disproportionné par rapport à l'apport des richesses. Il y a un déséquilibre profond entre la richesse disponible dans le réseau et la quantité d'unités émise. Ces unités perdent alors leur valeur, les producteurs ne trouvent plus facilement l'aide qu'ils méritent en retour et le système se bloque.

Combien de temps un tel un tel système peut-il durer comme ça?

C'est facile à voir. Le système SEL s'essoufle au bout de trois à cinq ans.

L'agonie est lente parce-que ces structures sont portées à bout de bras par l'enthousiasme indéfectible des premiers créateurs et la fougue des derniers arrivés.

Les réformes sont urgentes.

Quels sont tous les paramètres?

Comment évaluer la situation sur le terrain à un moment donné? Comment la corriger? Avez-vous des idées? Saurons-nous faire mieux que les banquiers du vieux monde qui ont inventé l'intérêt pour accélérer les remboursements et les tribunaux pour les retardataires impénitents?

Si vous mettez en pratique

une des idées apportées dans ce texte, je serais très heureux de recevoir votre témoignage écrit et d'en publier des extraits avec votre permission dans une prochaine présentation du JEU.

Annexes

a) JEU et vie itinérante, une vision présentée sur Internet.

(Idée de Sylvie Chevrier, rédaction de Jean Raisonier, tous deux du SEL de Paris. Texte publié le 25 oct.99 sur internet au forum SEL-TEXTES de 45 abonnés puis le 26 oct. sur le forum SEL-NET, (forum général de discussion permanente de 110 abonnés): "...je propose que les SEL jouent le JEU. Cela

réduirait la comptabilité et pourrait aider à cultiver l'esprit de don et de souveraineté dans l'échange. Et on pourrait imaginer un réseau d'échange très large en combinant la route des SEL déjà existante, la route des stages et des arts que certains ont déjà imaginé et le JEU : ceux qui le désirent pourraient voyager d'étape en étape, tantôt donnant des coups de main là où le besoin s'en fait sentir, tantôt recevant une initiation ou un perfectionnement à telle ou telle technique, tantôt offrant leurs connaissances ou leurs talents artistiques; ces voyages étant ponctués de fêtes et de créations; les échanges seraient comptabilisés avec le système JEU et donc sans aucun travail de bureaucratie. Nous pourrions tisser peu à peu un réseau de confiance et d'hospitalité, de connaissances partagées, d'inspirations mutuelles, de fraternité et d'esprit festif et inventer une nouvelle alliance entre le "sédentaire" et le "voyageur": celui-ci serait une sorte de pèlerin. Pour l'hospitalité ou les connaissances recues, il offrirait son aide ou ses connaissances et ferait profiter les sédentaires des expériences glanées peu à peu sur sa route. Ce serait pour lui une sorte de parcours initiatique un peu comme le Tour de France pour les compagnons d'autrefois et d'aujourd'hui. Et pour le sédentaire ce serait une merveilleuse façon d'être relié, aidé, nourri d'idées nouvelles et l'occasion de partager ses acquis...." (Jean Raisonier, Paris, 25 oct. 99)

b) Comment est née l'idée du JEU

En 1940, Louis Even, directeur du Journal Vers Demain, écrit "L'Ile des Naufragés". Ce texte est illustré (voir dessin en première page de la présentation résumée du JEU) et publié à des millions d'exemplaires dans plusieurs langues. Dans cette fable les naufragés notent leurs échanges sur un tableau noir, ils réinventent la monnaie comptable et l'île devient prospère. En janvier 1995, avec en mémoire le dessin du tableau noir, et l'aide de Jean Rocheron (Président du SEL 66), je dessine la feuille de compte personnelle (Jean la baptise "Feuille de Richesse Partagée"). Cette feuille est bientôt adoptée par de nombreux SEL (du côté de Paris on l'appelle la FRiP). Le carnet du JEU est une "Feuille de Richesse améliorée". Ce carnet est donc le prolongement de l'idée contenue dans l'île des Naufragés: nos comptes auto-gérés peuvent assurer notre prospérité. En août 97, à la rencontre nationale des SEL (je crois qu'il s'agit des Vans), je

présente une version améliorée de la feuille de richesse avec une colonne de plus pour noter le solde du partenaire. Le but est de se passer définitivement de la comptabilité centrale. En se référant à la case solde du partenaire sur la feuille de notre dernier ou plus important partenaire, nous pouvons retrouver mention de notre solde et pallier au risque de perte de notre document (nous faisons comme les fournis qui a chaque rencontre frottent leurs antennes et échangent quelques informations). Après Les Vans, un ami passe à Vingrau. Tout en ramassant des amendes nous avons le temps de commenter cette nouvelle feuille de compte. Quelques jours plus tard, cet ami m'envoie un prototype de carnet, format "livret d'épargne" qui donne une forme plus ludique à la nouvelle feuille de compte.

En janvier 98, j'envoie à tous les SEL de France une proposition pour une comptabilité décentralisée avec des unités à valeur universelle. Le texte est accompagné par une feuille de compte personnelle. La correctrice de mon texte (Maé) a l'idée de titrer ce texte: Jardin d'Echange Universel. Elle trouve ce sigle JEU en travaillant sur son dictionnaire... Que toutes ces personnes soient ici remerciées. La feuille de compte est adoptée par quelques SEL sans que j'en sois informé. Je m'en aperçois au hasard des rencontres et conversations à la rencontre nationale des SEL de l'été 98. Aujourd'hui on se sert indifféremment d'une feuille A4 ou d'un carnet. La disposition des cases est la même. C'est le fruit de longs tâtonnements ou améliorations apportées par les uns et les autres. Les cases en grisé pour noter les informations relatives aux partenaires sont imaginées par les québécois en 1999. Ca commence à être difficile de faire mieux, mais le concours est permanent....

c) Fable du chèque de 1000 dollars

rapportée par Alfred Sauvy dans son livre "La machine et le chômage"

"Un jeune homme entre dans une bijouterie, achète une bague de 1000 dollars et la paie avec un chèque. Le bijoutier achète la voiture qu'il désirait depuis quelque temps et endosse, à cet effet, le chèque. Et le circuit se poursuit, jusqu'au dixième possesseur du chèque qui n'acquiert rien, présente le chèque à la banque et apprend qu'il est sans provision.

Les dix signataires se réunissent et décident de se partager en parties égales

la perte de 1000 dollars: chacun doit donc 100 dollars et se résigne. Le bijoutier annonce cependant qu'il ne perdra pas 100 dollars car il a gagné 200 dollars dans la vente. Il gagne donc 100 dollars net. Chacun s'aperçoit qu'il est dans le même cas. Ainsi les dix personnes ont gagné chacune 100 dollars et le jeune homme a eu une bague pour rien."

Commentaire de Daniel:

- l'argent est tellement rare dans ce réseau monétaire que 9 partenaires sur 10 sont tentés de se servir d'un chèque comme titre de paiement avant même de le porter à la banque. Dans un SEL, au contraire on n'est jamais en manque de signe, puisque les soldes négatifs sont autorisés.

- chacun fait un bénéfice de 20/100. Dans un SEL la notion de bénéfice n'est pas ancrée à ce point.

- les chèques sont endossables (sans doute une erreur de jeunesse du système bancaire). Le chèque aujourd'hui doit être porté à la banque, puis supporter une réserve d'encaissement de quinze jours, sans intérêt. C'est toujours ça de gagné pour les banques, ça réduit d'autant la vitesse de circulation de l'argent et accroît la pression de la demande en monnaie et justifie de meilleurs taux d'intérêts.

d) Fable du voyageur et de l'aubergiste

racontée par François Terris
(05.61.68.26.10) pour introduire ses conférences

"Les Pyrénées sont des montagnes qui exercent une attraction certaine sur nombre de voyageurs. L'un d'eux arrive un soir dans une de ces auberges rencontrées sur la route avec l'intention d'y laisser ses bagages et de repartir sans tarder sur les chemins à l'assaut des monts et des vallées. Mis en confiance par la figure avenante de l'aubergiste, il lui laisse avant son départ ses économies qui se montent à 5000 F. soigneusement enfermées dans une enveloppe cachetée. Il est en effet peu soucieux de la semer sur les chemins et pense la reprendre dans quelques jours. Peu de temps après, l'aubergiste doit remplir sa cuve à mazout. Cela lui coûte 5000 F. Il remet l'enveloppe sans hésiter à son copain le livreur qui l'emporte sans l'ouvrir (entre amis..!). Ce dernier fait effectuer une réparation sur son camion par un pote du coin qui récupère l'enveloppe et s'en sert pour acheter 5000 F de pièces détachées chez son beau-

frère garagiste. L'enveloppe passe ainsi de main en main. Le garagiste décide de passer quelques vacances et débarque un soir chez l'aubergiste où il reste suffisamment longtemps pour avoir une note de... 5000 F. Il sort l'enveloppe et la donne à l'aubergiste. Le voyageur revient enfin. L'aubergiste s'empresse de lui remettre son bien, bien content de s'en tirer à si bon compte. Le voyageur lui explique en riant qu'il a avant de partir préparé deux enveloppes: l'une pour ses papiers d'identité et l'autre pour les fameux 5000 F. Dans la précipitation ce sont les papiers d'identité qu'il a confié à l'aubergiste.

Ainsi une enveloppe sans valeur marchande, a en circulant de main en main, permis de remplir une cuve à mazout, de réparer un camion, d'acheter du matériel et de passer de bonnes vacances.

C'est ainsi que le garagiste, l'aubergiste et le camionneur décidèrent de créer un système d'échange local."

Commentaire de Daniel: ici aussi, nous voyons ce qui peut se passer dans une société malade du manque d'unités monétaires. Cette pénurie est telle qu'un peu d'argent liquide, est capable en seulement quelques jours, d'alimenter toute une cascade de besoins. La rapidité de circulation vient pallier au manque de monnaie comme dans les sociétés africaines (communication de Serge Latouche au CIEPAD en août 94). Dans les SEL, on est, je le crains, à l'inverse de cette situation; on ne sait plus quoi faire de nos unités.

e) Pour approfondir,

Veuillez consulter la liste des documents sur l'argent en quatrième page de la liste des "Fiches Ecologiques."